

# Bloc 1

21 septembre 2022

## Comprendre les CI(U)SSS et leur fonctionnement

**9 h à 12 h Formateur et animateur :** Monsieur Yvan Gendron, MAP, ASC

**12 h à 13 h Témoignage :** Docteur Jean-Sébastien Audette-Côté, chef du département d'urgence du CIUSSS Lanaudière

Notez que 25 % du temps sera alloué aux questions de l'auditoire afin de favoriser l'interaction entre les participants et les conférenciers.

### Les objectifs

1. Décrire l'historique du RSSS et les principales réformes l'ayant modelé.
2. Reconnaître les acteurs stratégiques composant la structure actuelle des CI(U)SSS (PDG, PDGA, DGA, DSP, DSI, CMDP, chefs de départements cliniques, etc.), ainsi que leurs fonctions.
3. Reconnaître les différents comités décisionnels des CI(U)SSS (comités de direction, comités cliniques, table des chefs élargie, comité de gestion, etc.) et leurs rôles pour comprendre la gouvernance des CI(U)SSS.
4. Distinguer les mécanismes de cheminement des demandes et de l'information dans l'organisation (cascade-escalade).
5. Identifier les enjeux et les règles importantes en gestion des ressources humaines : recrutement, remplacement, congés (de maternité, de maladie, préventifs), structures de postes, etc.
6. Évaluer les modalités budgétaires (prévision, planification et dépenses) et les processus d'achat et d'approvisionnement d'un CI(U)SSS (équipements médicaux, locaux), etc.

# Bloc 2

14 décembre 2022

## Prévenir et gérer les conflits au sein des équipes

**9 h à 12 h Formateur et animateur :** Monsieur Jean Poitras, Ph. D., professeur titulaire en gestion ressources humaines, HEC Montréal

**12 h à 13 h Témoignage :** Docteur Vincent Oliva, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ)

Notez que 25 % du temps sera alloué aux questions de l'auditoire afin de favoriser l'interaction entre les participants et les conférenciers.

### Les objectifs

1. Exercer un leadership partagé auprès de médecins étant des travailleurs autonomes indépendants à statut équivalent.
2. Utiliser les ancrs de rationalité pour interagir entre collègues et se mettre d'accord.
3. Contrôler les disjoncteurs émotifs et cognitifs pour prévenir les conflits.
4. Gérer l'impact des personnalités difficiles.

## Bloc 3

7 février 2023

### Démystifier la cogestion médico-administrative

**9 h à 12 h Formatrice et animatrice :** Madame Ariane-Hélène Fortin, M. Sc, formatrice et chargée de projets au Pôle santé HEC Montréal)

**12 h à 13 h Témoignage :** Docteure Marie-Maud Couture, chef de département de médecine d'urgence du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Notez que 25 % du temps sera alloué aux questions de l'auditoire afin de favoriser l'interaction entre les participants et les conférenciers.

#### Les objectifs

1. Définir la cogestion
2. Reconnaître les contextes pertinents à la cogestion
3. Nommer les principes et conditions supportant la cogestion
4. Décrire son fonctionnement (engagement et niveau d'implication, dynamique de collaboration, prise de décisions, communications, etc.)
5. Différencier les rôles et responsabilités conjoints et distincts des cogestionnaires.
6. Reconnaître les défis et les enjeux en cogestion.

## Bloc 4

4 avril 2023

### Développer son leadership pour accroître l'impact de son influence

**9 h à 12 h Formateur et animateur :** Monsieur Pierre Lainey, DBA, MBA, Adm.A., F.C.M.C., CRHA, maître d'enseignement en management à HEC Montréal

**12 h à 13 h Témoignage :** Docteur Marc Afilalo, chef du Service d'urgence de l'HGJ

Notez que 25 % du temps sera alloué aux questions de l'auditoire afin de favoriser l'interaction entre les participants et les conférenciers.

#### Les objectifs

1. Reconnaître les cinq compétences des leaders.
2. Déterminer les actions à prendre pour développer son leadership.
3. Identifier les obstacles au développement de son leadership et les moyens pour éliminer ces obstacles.

#### Comité scientifique

Dre Véronique Castonguay  
Responsable du comité de DPC

Dr Gilbert Boucher

Dre Laurie Robichaud

Nous tenons à remercier le Pôle santé HEC Montréal pour sa collaboration.

La tenue de cette activité est rendue possible grâce à une contribution financière de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec

La présente activité est une activité de formation collective agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ainsi qu'une activité de développement professionnel reconnue (catégorie A) au sens que lui donne le Collège des médecins du Québec. Cette activité a été approuvée par la direction de Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Vous pouvez déclarer un maximum de 16 heures en section 1 / activité de développement professionnel reconnue (catégorie A). Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation